

CONCOURS « Ton aventure »

1. Description et durée du concours

Le concours est organisé par le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE). L'inscription au concours se déroulera du 15 mai 2019 à 9 h au 23 août 2019 à 23 h 59. Le choix des gagnants sera fait le 24 septembre 2019 à 10 h. Les prix ne sont ni échangeables ni monnayables.

2. Admissibilité

Personnes :

Seules les personnes qui satisfont aux conditions suivantes peuvent participer au concours :

- Être âgé de 6 à 16 ans;
- Être résident de la région de Lanaudière;
- Avoir complété l'une des histoires disponibles sur le site tonaventure.com.

Tout enfant respectant l'âge et le lieu de résidence pourra participer à l'aide d'un support informatique personnel ou celui d'un organisme lanaudois participant, par exemple une bibliothèque municipale ou tout autre endroit rendant le site tonaventure.com accessible.

Organismes :

Seuls les organismes qui satisfont aux conditions suivantes peuvent participer au concours :

- Avoir leur siège social et leurs activités principales sur le territoire de la région de Lanaudière;
- Avoir complété leur inscription dans le but d'accorder du temps aux enfants pour lire individuellement une histoire disponible sur le site tonaventure.com ou pour faire une lecture en groupe.

3. Participation

Personnes :

- Aucun achat ni aucune contrepartie ne sont requis;
- Pour participer au concours, les personnes admissibles doivent avoir terminé l'une des histoires disponibles sur le site tonaventure.com;
- Les participants ayant atteint le niveau 10 du système d'encouragement pourront remporter un prix spécial (15^e prix);
- Les personnes doivent s'inscrire avant le 23 août 2019 à 23 h 59 pour avoir le temps de terminer leur histoire; elles devront choisir une histoire selon les catégories d'âge suggérées : 6 à 9 ans, 9 à 12 ans, 12 à 16 ans;
- Si une personne termine plusieurs histoires, une seule participation au concours sera valide.

Organismes :

- Aucun achat ni aucune contrepartie ne sont requis;
- Lors de l'inscription, indiquer l'âge moyen du groupe;
- Avoir complété leur inscription dans le but d'accorder du temps aux enfants pour lire individuellement une histoire disponible sur le site tonaventure.com ou pour faire une animation de groupe;
- Pour participer au concours, les organismes admissibles doivent avoir débuté au moins l'une des histoires disponibles sur le site tonaventure.com avant de donner du temps aux enfants pour lire individuellement ou lors d'une animation de groupe;
- Avoir inscrit l'organisme avant le 23 août 2019 à 23 h 59;
- Les organismes admissibles ont le droit de débiter plusieurs histoires s'ils animent plusieurs groupes. Chaque histoire débiter correspond à une chance de gagner;
- Les services de garde qui débiteront l'une des histoires disponibles sur le site tonaventure.com auront la chance de remporter les prix en tant qu'organisme.

Toutefois, les enfants de 0 à 5 ans qui souhaiteraient s'inscrire de façon individuelle ne pourront participer au concours en raison de leur âge.

4. Description des prix

Personnes :

Six (6) bourses d'études de 500 \$ chacune (soit deux [2] pour chaque catégorie d'âge) ainsi que six (6) bourses d'études de 250 \$ chacune (soit deux [2] pour chaque catégorie d'âge) seront attribuées et seront accompagnées de diverses cartes-cadeaux. D'autres prix secondaires seront tirés parmi toutes les catégories d'âge confondues. Voici la description et l'ordre des prix :

1^{er} prix pour les enfants inscrits à *Où est le livre des secrets?* et *Chaton Mignon cherche sa maison* (valeur totale : 820 \$) :

- 1 bourse d'études de 500 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 journée de quilles au salon Quilles G Plus comprenant trois allées (durée de deux heures) et la location des chaussures pour un maximum de 18 personnes (200 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 2 Passeports Activités du Festival Feu et Glace 2020 (30 \$);
- 1 livre de Mathieu Fortin (15 \$).

2^e prix pour les enfants inscrits à *Où est le livre des secrets?* et *Chaton Mignon cherche sa maison* (valeur totale : 690 \$) :

- 1 bourse d'études de 500 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 paquet-cadeau du Musée de Joliette (70 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 2 Passeports Activités du Festival Feu et Glace 2020 (30 \$);
- Le livre *Prisonniers du gym* de Mathieu Fortin (15 \$).

3^e prix pour les enfants inscrits à *À la rescousse des chats disparus* et *Les moniteurs ont disparu* (valeur totale : 825 \$) :

- 1 bourse d'études de 500 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 journée de quilles au salon Quilles G Plus comprenant trois allées (durée de deux heures) et la location des chaussures pour un maximum de 18 personnes (200 \$);
- 2 Passeports Activités du Festival Feu et Glace 2020 (30 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- Le livre *L'ombre du rôdeur* de Mathieu Fortin (20 \$).

4^e prix pour les enfants inscrits à *À la rescousse des chats disparus* et *Les moniteurs ont disparu* (valeur totale : 690 \$) :

- 1 bourse d'études de 500 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 paquet-cadeau du Musée de Joliette (70 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 2 Passeports Activités du Festival Feu et Glace 2020 (30 \$);
- Le livre *Nozophobia* de Mathieu Fortin (15 \$).

5^e prix pour les enfants inscrits à *Survivant extrême* et *Une odeur de fin du monde* (valeur totale : 815 \$) :

- 1 bourse d'études de 500 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;

- 1 journée de quilles au salon Quilles G Plus comprenant trois allées (durée de deux heures) et la location des chaussures pour un maximum de 18 personnes (200 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 2 Passeports Activités du Festival Feu et Glace 2020 (30 \$).
- Le livre *Maîtresse des ombres* de Mathieu Fortin (10 \$).

6^e prix pour les enfants inscrits à *Survivant extrême* et *Une odeur de fin du monde* (valeur totale : 665 \$) :

- 1 bourse d'études de 500 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 paquet-cadeau Hamster (50 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 2 Passeports Activités du Festival Feu et Glace 2020 (30 \$);
- Le livre *Maîtresse des ombres* de Mathieu Fortin (10 \$).

7^e prix pour tous les participants (valeur totale : 551 \$) :

- 1 bourse d'études de 250 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 forfait fête d'enfants au salon Quilles G Plus comprenant une heure de quilles, les chaussures, une salle privée et un repas pour huit enfants (160 \$);
- 1 paquet-cadeau de Hamster (25 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 2 billets de spectacle pour *Le bibliothécaire* au Théâtre Hector-Charland (26 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- Le livre *Nathan* de Mathieu Fortin (15 \$).

8^e prix pour tous les participants (valeur totale : 392 \$) :

- 1 bourse d'études de 250 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 4 laissez-passer pour un concert Sons et Brioches de l'Aramusique (52 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- Le livre *Nathan* de Mathieu Fortin (15 \$).

9^e prix pour tous les participants (valeur totale : 390 \$) :

- 1 bourse d'études de 250 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (25 \$);
- 2 billets de spectacle pour *Le bibliothécaire* au Théâtre Hector-Charland (26 \$);
- 4 laissez-passer pour un concert Sons et Brioches de l'Aramusique (52 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- Le livre *Un problème de taille* de Mathieu Fortin (12 \$).

10^e prix pour tous les participants (valeur totale : 310 \$) :

- 1 bourse d'études de 250 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (25 \$);
- 1 paquet-cadeau de Hamster (25 \$);
- Le livre *Maîtresse des ombres* de Mathieu Fortin (10 \$).

11^e prix pour tous les participants (valeur totale : 310 \$) :

- 1 bourse d'études de 250 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (25 \$);
- 1 paquet-cadeau de Hamster (25 \$);
- Le livre *Maîtresse des ombres* de Mathieu Fortin (10 \$).

12^e prix pour tous les participants (valeur totale : 315 \$) :

- 1 bourse d'études de 250 \$ offerte par les caisses Desjardins de la région de Lanaudière;
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (25 \$);
- 1 paquet-cadeau de Hamster (25 \$);
- Le livre *Morphoses* de Mathieu Fortin (15 \$).

13^e prix pour tous les participants (valeur totale : 162 \$) :

- 1 carte-cadeau de Benny&Co. (50 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 1 paquet-cadeau de Hamster (25 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- Le livre *Un problème de taille* de Mathieu Fortin (12 \$).

14^e prix pour tous les participants (valeur totale : 162 \$) :

- 1 carte-cadeau de Benny&Co. (50 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 1 paquet-cadeau de Hamster (25 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$);
- Le livre *Un problème de taille* de Mathieu Fortin (12 \$).

15^e prix pour tous les participants ayant atteint le niveau 10 sur le site du projet « Ton aventure » (valeur totale : 575 \$) :

- Location du chalet « Montagne » au Centre Plein Air L'Étincelle en hébergement pour huit personnes et accès aux équipements de loisir à l'automne 2019 (octobre et novembre) (500 \$);
- 1 carte-cadeau offerte par les Supermarchés IGA Crevier (50 \$);
- 1 carte d'essence Harnois (25 \$).

Prière de noter qu'une personne ne peut gagner qu'une seule fois.

Organismes :

Trois (3) prix consistant chacun en un panier-cadeau d'une valeur de 100 \$ seront tirés parmi les organismes participants qui satisferont aux critères d'admissibilité.

5. Attribution des prix

Les personnes et organismes gagnants seront déterminés par un tirage au sort électronique parmi l'ensemble des participants ayant satisfait aux critères d'admissibilité. Les prix seront attribués dans l'ordre, de 1 à 15, pour les jeunes participants, tel que mentionné plus haut. Le tirage aura lieu le 24 septembre 2019 à 10 h dans les locaux du CREVALE. Les chances de gagner dépendront du nombre de participants ayant satisfait aux critères d'admissibilité. Les personnes ou organismes gagnants seront avisés par téléphone dans les quarante-huit (48) heures suivant le tirage. Dans l'impossibilité de joindre les gagnants dans les cinq (5) jours suivant leur désignation, les organisateurs du concours procéderont au choix d'une autre personne ou d'un autre organisme gagnants. Lorsque les gagnants prendront connaissance de leur désignation, une remise officielle des prix aura lieu, dans les trente (30) jours suivant l'annonce, à L'Espace créatif Desjardins, situé au Musée d'art de Joliette.

6. Publication du nom des gagnants

Les personnes et organismes gagnants seront annoncés sur la page Facebook du CREVALE et sur celle du projet « Ton aventure ».

7. Conditions générales

Les personnes et organismes gagnants dégagent l'organisateur du concours, ses partenaires, leur agence de publicité et de promotion ainsi que leurs employés de toute responsabilité et de tout dommage qu'ils pourraient subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation de leur prix. Ces mêmes parties ne peuvent remporter un prix, pas plus que les membres de leur famille proche. Afin d'être déclarés gagnants, et préalablement à l'obtention de leur prix, les personnes ou organismes gagnants s'engagent à signer un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité à cet effet.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

8. Acceptation du prix

Le prix doit être accepté tel qu'il est décrit au présent règlement et ne pourra être substitué à un autre prix ni échangé, en totalité ou en partie, contre de l'argent.

9. Autorisation

Les personnes ou organismes gagnants consentent à ce que les organisateurs du concours utilisent leur nom, leur photographie, leur image, leur voix, la description de leur prix et toute déclaration relative au concours à des fins promotionnelles, sans aucune forme de rémunération ni compensation supplémentaire.

10. Modification du concours

Les organisateurs du concours se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout temps et en tout ou en partie, le présent concours dans l'éventualité où se manifesteraient un événement ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du concours tel que prévu dans le présent règlement, et ce, sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, si requise.

11. Fin de la participation au concours

Les organisateurs du concours se réservent le droit de mettre fin à ce concours si des événements indépendants de leur volonté les empêchent de le poursuivre. Dans un tel cas, aucune responsabilité ne pourra leur être imputée.

12. Renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis sur les participants dans le cadre du concours ne seront utilisés que pour l'administration dudit concours. Aucune communication, commercialisation ou autre non liée à ce concours ne sera envoyée aux participants, à moins qu'ils n'y aient autrement consenti.
